

Malakoff, le 1<sup>er</sup> juin 2015

**Décision n° 2015-36 portant nomination d'une directrice du siège de l'EPIDE**

La directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 ;

Vu la décision n° 2015-28 du 24 avril 2015 portant organisation du siège de l'EPIDE et attributions des directions et services,

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** - M<sup>me</sup> Caroline Ritzenthaler est nommée directrice Supports et Affaires Financières.

**Art. 2** - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



NATHALIE HANET